

Orsay, le 4 juin - La SATT Paris-Saclay, en partenariat avec le Collège doctoral de l'Université Paris-Saclay, a officiellement lancé son nouvel Appel à Projets Jeune Docteur le jeudi 31 mai dans les locaux du Proto 204.

C'est dans une ambiance chaleureuse qu'une trentaine de jeunes chercheurs de l'Université Paris-Saclay se sont retrouvés jeudi 31 mai en fin de journée dans les murs du Proto204 pour assister au lancement officiel du tout dernier Appel à Projets de la SATT Paris-Saclay conçu spécialement pour eux. L'objectif de ce nouvel outil mis en place par la SATT « **Ouvrir de nouveaux horizons aux jeunes docteurs** », à l'issue d'une thèse, par la volonté de voir leur recherche valorisée sur le marché », comme l'a expliqué en introduction de cet événement Xavier

Apolinarski

, président de la SATT Paris-Saclay. Ces nouveaux horizons, les participants les ont découverts à travers les témoignages de Rémi

Brossard

et de Nicolas

Bourg

, deux docteurs fondateurs de start-up dont l'aventure entrepreneuriale n'aurait sans doute pas vu le jour sans le soutien de la SATT Paris-Saclay.

Consciente de l'importance d'encourager ce type de parcours, la SATT Paris-Saclay a donc décidé d'aller plus loin avec **ce nouvel outil permettant d'accompagner la pré-maturation** sur une période de 12 mois. «

Concrètement, notre ambition est de fournir aux lauréats une première brique de financement d'environ 100 000 euros sur une année afin de les aider à convertir leur résultat scientifique en une première preuve de concept en vue d'une valorisation sur le marché

», explique Mikaël

Contrastin

, Responsable du pôle maturation au sein de la SATT Paris-Saclay.

Un soutien très amont, mieux ciblé

, qui non seulement

répond à un véritable besoin

compte-tenu du peu de financements existant à ce niveau en France, mais qui en plus permet de consolider le parcours des docteurs entrepreneurs en évitant toute rupture d'activité entre la pré-maturation et la maturation d'un projet.

La SATT Paris-Saclay lance son nouvel Appel à Projets Jeune Docteur

Écrit par SATT Paris-Saclay

Lundi, 11 Juin 2018 12:51 - Mis à jour Lundi, 11 Juin 2018 13:13

«*Nous sommes ravis de collaborer avec la SATT Paris-Saclay sur cet Appel à Projets. Il est en effet essentiel pour nous **d’informer davantage nos docteurs sur les perspectives offertes par la création d’entreprise***

afin qu’ils n’aient plus peur de sortir des sentiers battus et osent contribuer à la création de valeur sur notre territoire

», indique Sylvie

Pommier

, directrice du collège doctoral de l’Université Paris-Saclay. Et Xavier

Apolinarski

de conclure : «

La French Nation a besoin de jeunes entrepreneurs motivés au sein desquels nous sommes convaincus que les jeunes docteurs doivent se tenir en bonne place

». Avis aux amateurs donc : le dépôt des dossiers est encore possible jusqu’au 15 juin.

A PROPOS DE LA SATT PARIS-SACLAY

La SATT Paris-Saclay développe la compétitivité des entreprises par l’innovation en exploitant des technologies ou des compétences provenant de l’Université Paris-Saclay. Son cœur de métier est la maturation d’innovation sur les plans technologiques, juridique et économique. La SATT Paris-Saclay travaille en étroite collaboration avec les entreprises qu’elle peut associer dans l’élaboration et/ou la réalisation de projets de co-maturation. Elle propose à l’industrie des licences d’exploitation sur les technologies maturées.

Pour en savoir plus l’AAP Jeune Docteur : www.satt-paris-saclay.fr/nos-appels-a-projets/#jeune

A PROPOS DU COLLEGE DOCTORAL DE L'UNIVERSITE PARIS-SACLAY

Le collège doctoral est la composante de coordination de l'Université Paris-Saclay chargée d'organiser la politique doctorale dans le cadre de la politique de site, en particulier la mutualisation des activités des écoles doctorales, et de contribuer à augmenter l'attractivité, la visibilité et l'ambition du doctorat de l'Université Paris-Saclay. Il rassemble les personnes et les moyens dédiés à la coordination, au pilotage et au suivi des actions, ou bien dédiés à la mise en œuvre d'actions mutualisées.